

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

88150 Thaon-les-Vosges

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

EI sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

EI sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

EI sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

EI sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

EI sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

EI sur ma commune :

MODÉRÉ

4 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

 sur ma commune :

CONCERNÉ

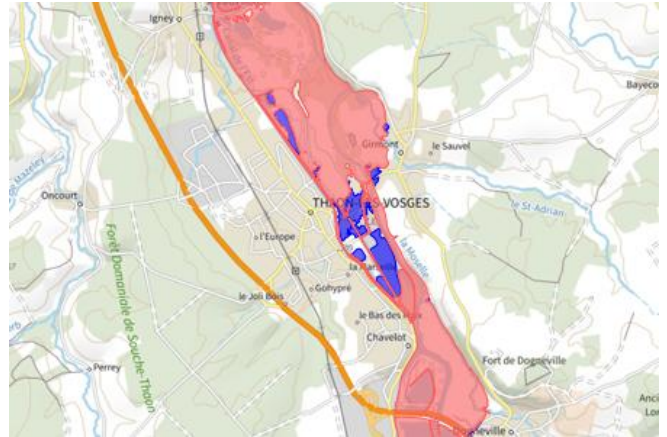
Risque d'inondation sur Thaon-les-vosges

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



	Prescription hors zone d'aléa		Délaissement possible
	Prescriptions		Expropriation possible
	Interdiction		Zones hors prescription
	Interdiction stricte		Non identifié
	Zone à risque d'inondation entraînant une servitude d'utilité publique		

Informations détaillées :



PPRN : PPRNi_MOSELLE_AVAL (88DDT20080005)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRNi_MOSELLE_AVAL a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 18/08/2006

Date d'approbation : 20/05/2010

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : Epinal

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 57DREAL20130004

Risque d'inondation sur Thaon-les-vosges

i AZI : Moselle(Zones Inondées)

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

i DDRM : DDRM88

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

11 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

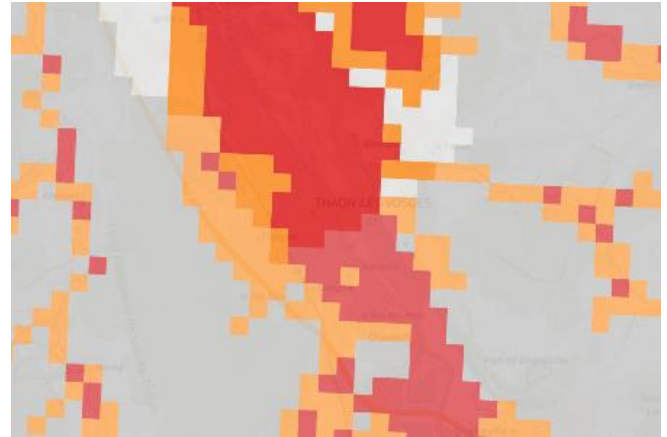
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1818802A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2018	27/07/2018
INTE0700065A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/10/2006	10/03/2007
INTE0600952A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/10/2006	08/12/2006
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9600559A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/11/1996	05/02/1997
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9400220A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/12/1993	10/06/1994
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/02/1990	23/03/1990
NOR19840921	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/07/1984	18/10/1984
NOR19830803	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/05/1983	05/08/1983
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983

Risque de remontées de nappe sur Thaon-les-vosges

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

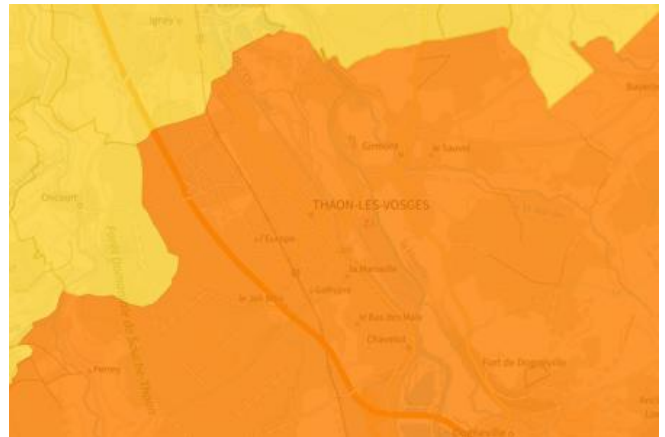
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

Risque de séisme sur Thaon-les-vosges

Risque sur la commune MODÉRE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM88

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

1 épisodes sismiques classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Risque de séisme sur Thaon-les-vosges

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0400157A	Secousse Sismique	22/02/2003	20/03/2004

Risque de mouvements de terrain sur Thaon-les-vosges

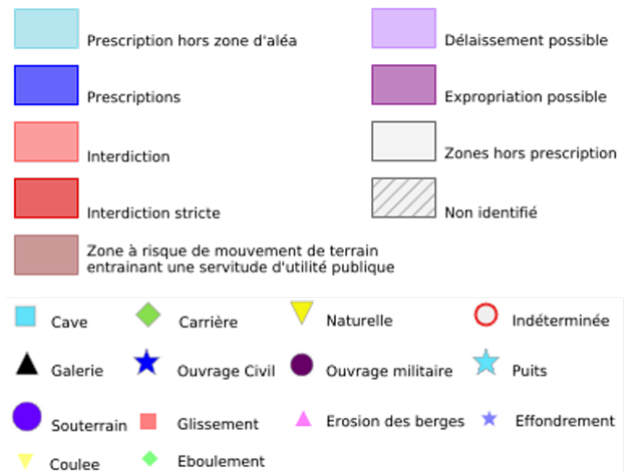
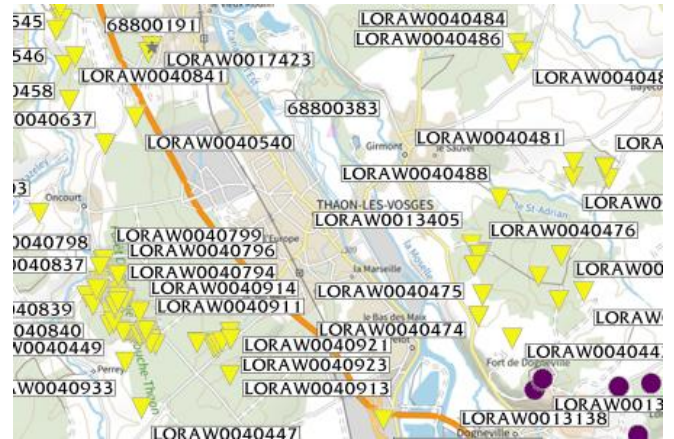
Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :

DDR : **DDR88**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDR), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Mouvement de terrain
- Tassements différentiels

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de mouvements de terrain sur Thaon-les-vosges

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Thaon-les-vosges

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



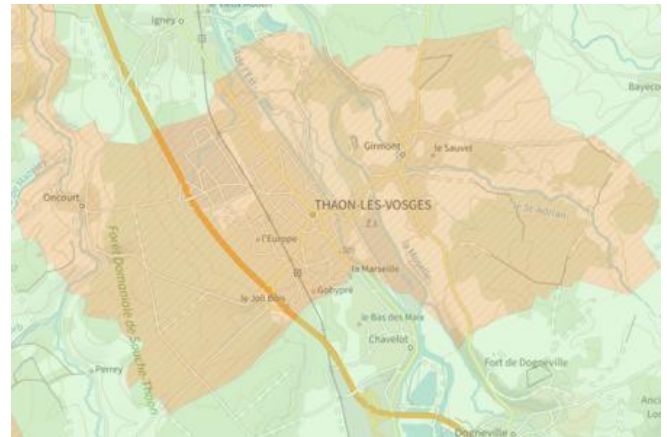
RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Thaon-les-vosges

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon moyen : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **2/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Thaon-les-vosges

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



Informations détaillées :

2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
VISKASE	Non Seveso
STREIT SAS	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Thaon-les-vosges

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



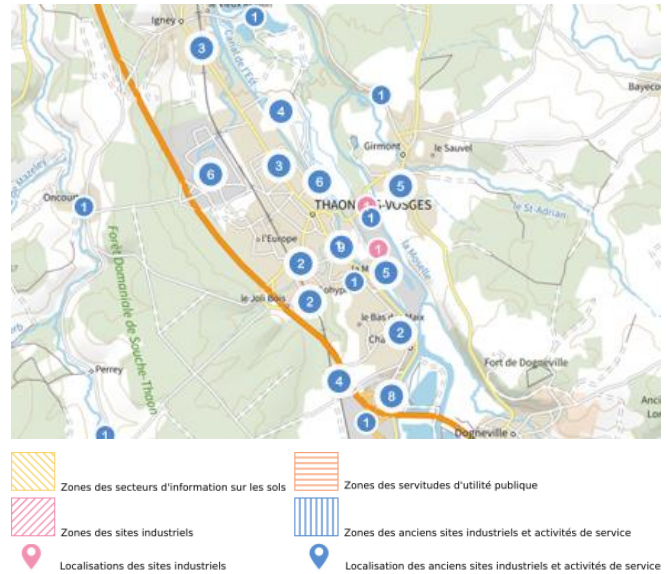
Risque de pollution des sols sur Thaon-les-vosges

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 2 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 3 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 53 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Risque rupture de barrage sur Thaon-les-vosges

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.

Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : DDRM88

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
68800383	Erosion de berges	face au Grand Paquis Girmont

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

44 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
LORAW0040904	naturelle	Mardelle. Ikare 88465001
LORAW0040905	naturelle	Mardelle. Ikare 88465002
LORAW0040906	naturelle	Doline. Ikare 88465003
LORAW0040907	naturelle	Mardelle. Ikare 88465004
LORAW0040908	naturelle	Mardelle. Ikare 88465005
LORAW0040909	naturelle	Mardelle. Ikare 88465006
LORAW0040910	naturelle	Mardelle. Ikare 88465007
LORAW0040911	naturelle	Mardelle. Ikare 88465008
LORAW0040912	naturelle	Mardelle. Ikare 88465009
LORAW0040913	naturelle	Perte. Ikare 88465010
LORAW0040914	naturelle	Doline. Ikare 88465011
LORAW0040915	naturelle	Doline. Ikare 88465012
LORAW0040916	naturelle	Doline. Ikare 88465013
LORAW0040917	naturelle	Doline. Ikare 88465014
LORAW0040918	naturelle	Doline. Ikare 88465015
LORAW0040919	naturelle	Doline. Ikare 88465016
LORAW0040920	naturelle	Doline. Ikare 88465017
LORAW0040921	naturelle	Doline. Ikare 88465018
LORAW0040922	naturelle	Doline. Ikare 88465019
LORAW0040923	naturelle	Doline. Ikare 88465020
LORAW0040924	naturelle	Doline. Ikare 88465021
LORAW0040925	naturelle	Doline. Ikare 88465022
LORAW0040926	naturelle	Doline. Ikare 88465023
LORAW0040927	naturelle	Doline. Ikare 88465024
LORAW0040928	naturelle	Doline. Ikare 88465025
LORAW0040929	naturelle	Doline. Ikare 88465026
LORAW0040930	naturelle	Doline. Ikare 88465027
LORAW0040931	naturelle	Doline. Ikare 88465028
LORAW0040932	naturelle	Doline. Ikare 88465029
LORAW0040933	naturelle	Doline. Ikare 88465030
LORAW0040934	naturelle	Doline. Ikare 88465031
LORAW0040935	naturelle	Doline. Ikare 88465032
LORAW0040936	naturelle	Doline. Ikare 88465033
LORAW0040937	naturelle	Doline. Ikare 88465034
LORAW0040938	naturelle	Doline. Ikare 88465035
LORAW0040939	naturelle	Doline. Ikare 88465036
LORAW0040940	naturelle	Doline. Ikare 88465037
LORAW0040941	naturelle	Doline. Ikare 88465038
LORAW0040942	naturelle	Doline. Ikare 88465039

Identifiant	Type	Nom
LORAW0040943	naturelle	Doline. Ikare 88465040
LORAW0040944	naturelle	Doline. Ikare 88465041
LORAW0040945	naturelle	Mardelle. Ikare 88465042
LORAW0040946	naturelle	Doline. Ikare 88465043
LORAW0040947	naturelle	Doline. Ikare 88465044

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001048501	STATION SERVICE TOTAL - SARL BOULANGER	En cours
SSP000229301	Anciennes lagunes de BLANCHISSERIE TEINTURERIE DE THAON (BTT)	En cours
SSP000352001	BLANCHISSERIE ET TEINTURERIE DE THAON (BTT)	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

53 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3923120	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3923119	Atelier de travail du bois	En arrêt	
SSP3923118	Entreprise de transports	En arrêt	
SSP3923117	Atelier de découpe et préparation de	Indéterminé	
SSP3923116	Entreprise de bâtiment et travaux	En arrêt	
SSP3923115	Entreprise de chauffage-électricité	En arrêt	
SSP3923114	Chantier de récupération de déchets	En arrêt	
SSP3923113	Atelier de serrurerie-ferronnerie	En arrêt	
SSP3923112	Déchetterie	En arrêt	
SSP3923111	Entreprise de peinture	En arrêt	
SSP3923110	Centrale à béton	En arrêt	
SSP3923109	Electricien, ex Atelier de travail des	Indéterminé	
SSP3923108	Menuiserie-ébénisterie	En arrêt	
SSP3923107	Atelier de moulage d'objets en ciment	En arrêt	
SSP3923105	Commerce de gaz	En arrêt	
SSP3923104	Atelier de travail du bois	En arrêt	
SSP3923103	Fabrication d'amendement organique	En arrêt	
SSP3923102	Abattoir	En arrêt	
SSP3923101	Fabrique de pâte à papier	En arrêt	
SSP3923100	Carrière de sables et graviers	En arrêt	
SSP3923099	Usinage de carters en aluminium et	Indéterminé	
SSP3923098	Tri de déchets industriels banals,	Indéterminé	
SSP3923097	Menuiserie	En arrêt	
SSP3923096	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP3923095	Fabrique d'articles en béton	En arrêt	
SSP3923094	Fabrique de revêtements de sol, dalles	Indéterminé	
SSP3923093	Pressing	En arrêt	
SSP3923092	Maintenance industrielle, travail	Indéterminé	
SSP3923091	Garage	En arrêt	
SSP3923090	Electricien	Indéterminé	
SSP3923089	Station-service pour bateaux	En arrêt	
SSP3923088	Supermarché, station-service	Indéterminé	
SSP3923087	Garage	Indéterminé	
SSP3923086	Garage mécanique	En arrêt	
SSP3923085	Station-service, Garage	En arrêt	
SSP3923084	Supermarché, station-service, ex	Indéterminé	
SSP3923083	Station-service, ex Supermarché	Indéterminé	
SSP3923082	Blanchisserie, Station électrique, Bains,	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3922617	Plasturgie, fabrique de dalles, dépôt	En arrêt	
SSP3922595	Fabrication/essai de turbo-	Indéterminé	
SSP3922567	Garage, carrosserie, Station-service	En arrêt	
SSP3922514	Fabrication d'emballages à base de	Indéterminé	
SSP3922508	Garage, station-service	En arrêt	
SSP3921956	Garage Station-service	Indéterminé	
SSP3921857	Chiffonnier, récupérateur peaux et	En arrêt	
SSP3921749	Garage auto, moto, cycles	En arrêt	
SSP3921748	Fromagerie, dépôt de fuel	En arrêt	
SSP3921737	Blanchisserie industrielle, teinturerie,	Indéterminé	
SSP3921720	Garage d'entretien et réparation de	En arrêt	
SSP3921676	Station de transit d'ordures ménagères,	Indéterminé	
SSP3920519	Blanchisserie Teinturerie avec lagunes de	En arrêt	
SSP3920518	Tissage filature	En arrêt	
SSP555643	DM RECYCLAGE	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle